

Commune de Bouy

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 07 juillet 2022

Madame Nelly BERROYER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 juin 2022 et réuni le 07 juillet 2022, a adopté les délibérations suivantes :

- Approbation du compte rendu d'activités 2021 de Châlons-Agglo
- Changement de grade de la secrétaire de mairie (rédacteur territorial principal de 2ème classe)
- Création d'un poste « apprentie en CAP services à la personne » pour l'école et le service périscolaire
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux : Réalisation d'un emprunt de 100 000 euros sur 7 ans, d'un emprunt de 78 000 euros sur 24 mois et ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 270 000 euros après du Crédit Agricole
- Décision modificative au budget primitif 2022 pour inclure les écritures pour ces emprunts
- Publication des actes des communes : par affichage en mairie et en version « papier » consultable en mairie
- Remboursement de factures réglées par Dany LEMPEREUR pour les festivités du 13 juillet auprès de la société Amazon.fr, pour un montant total de 137.97 euros